



Avril à Juin 2021



Le mot du maire

Chers Mulsanaises et Mulsanais,

Fête de la Sainte Anne? Brocante des Anciens? Concours de Pétanque? Quelle décision prendre? La municipalité et les associations ont privilégié la sécurité sanitaire. Afin de se retrouver, un pique-nique citoyen est prévu le dimanche 19 septembre 2021 au terrain, rue du cimetière. Des tables et des bancs seront à notre disposition, chacun apportera son panier et partagera avec ses voisins. La commune offrira l'apéritif, les boissons, et ensuite toutes les activités seront possibles : belote, tarot, pétanque, sieste....

Nous comptons sur votre présence après une si longue période d'isolement.

Merci à toutes et tous pour votre engagement.

Bonnes vacances

Bonnes récoltes

Bonne santé

Jean-Pierre ARNOUX

SECRETARIAT DE MAIRIE

La Mairie de Mulsans vous accueille

Lundi, Mardi et jeudi
de 8h à 12h 30
et de 13h à 16h 30

Pour rencontrer le maire ou un adjoint,
prendre rendez-vous avec le secrétariat
par téléphone au 02 54 87 34 73
ou par mail mairie.mulsans@wanadoo.fr

Le secrétariat de mairie sera fermé du 9 au 26 août 2021

Les élus assureront une permanence :

Mardi 10 août 2021 de 18h à 19h - Jeudi 12 août 2021 de 11h à 12h

Mardi 17 août 2021 de 18h à 19h - Vendredi 20 août 2021 de 11h à 12h

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter votre
Commune s'équipe de **PanneauPocket**

Toute l'actualité de la Commune, les
événements, les informations de coupures
réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien
plus encore... seront toujours dans votre poche,
où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur **Google PlayStore** (Android), **AppStore**
(Apple) ou **AppGallery** (Huawei)



Retrouvez également depuis un ordinateur toutes les
infos et alertes des communes sur
app.panneaupocket.com



Référente scolaire C.C.B.V.L :
06 77 16 48 50

Val D'eau:
02 54 81 40 84

ASTREINTE
06 88 84 05 30

Les Portes de l'Emploi
à MER:
- Le lundi de 14 h à 17 h
- Le mercredi de 9 h à 12 h
02 54 81 37 69

MSAP:
06 77 16 46 94
franceservices@beaucevalde Loire.fr

Assistante sociale:
02 54 55 82 82

Sapeurs-Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 02 54 81 41 20 ou le
17

SAMU : 15

Conciliateur de Justice:
02 54 81 40 80
(prendre rendez-vous à la Mairie de
Mer)



LES DERNIÈRES ACTUALITÉS

Compte rendu du Conseil Municipal



Séance du 1er avril 2021 : Le compte rendu détaillé est consultable sur le site www.mulsans.fr

☞ Vote des taux d'imposition :

Le conseil municipal a adopté les taux suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 37,10 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39,42 %

☞ Attribution des subventions aux diverses associations.

☞ Demande de subvention 2021 pour l'aménagement du City Park.

- 1) Auprès de l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
 - 2) Auprès de l'Agence Nationale du Sport
- Le montant du projet est de 59 969 € H.T.

☞ L'association du Vieux Mulsans a pris en charge l'ensemble des travaux de peinture des toilettes publiques.

☞ Questions diverses

- L'entreprise Eiffage va ajouter deux candélabres équipés de lanterne LED route de Blois pour éviter le trou noir de l'entrée du bourg.

Séance du 1er juin 2021

☞ Audit énergétique :

Afin d'envisager les travaux de rénovation thermique des bâtiments communaux; il est obligatoire, pour bénéficier des subventions, d'établir un audit énergétique.

La société Énergio la mieux disante, à été retenue pour un montant de 3 780 € T.T.C dont 50 % pris en charge dans le cadre du plan de relance.

☞ Restauration de l'Église Notre-Dame

L'assistance d'un architecte est nécessaire afin de bénéficier de subventions. Le cabinet Barthel de Blois à été retenu pour un montant de 8 640 € T.T.C dont 50 % sont pris en charge par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la région Centre.

☞ Le conseil municipal valide la création d'un centre de ressources par les communautés de communes Beauce Val de Loire et Grand Chambord sous la forme d'un syndicat mixte fermé.

☞ Groupement de commandes des travaux de voirie

Le conseil municipal adhère au groupement de commandes de travaux de voirie initié par la CCBVL.

Mulsans demande l'étude de l'aménagement du carrefour de la route de Bonpuits VCn°4 et de la RD 50, ainsi que de la route allant de ce carrefour à la rue des Claires.

Il ne s'agit que d'une option, la commune ne s'engagera que si les devis obtenus sont plus intéressants, que ceux en sa possession.

🌀 Demande de subvention au titre des amendes de police

Cette subvention financera une partie de l'aménagement du carrefour RD 50 à route de Bonpuits.

🌀 Création emploi permanent

Le contrat à durée déterminée qui avait été établi pour l'employé communal arrivant à son terme, le conseil municipal décide la création d'un emploi permanent à temps complet d'ad-joint technique territorial à raison de 35 heures hebdomadaires.

🌀 Création service public à la défense extérieure contre l'incendie

Ce service a pour objet d'assurer, en fonction des besoins résultant des risques à prendre en compte, l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours par l'intermé-diaire de points d'eau identifiés à cette fin.

🌀 Questions diverses

➤ Le maire informe le conseil municipal que l'État nous attribue au titre de la D.E.T.R la somme de 23 878 € soit 40 % de 59 696 € pour le City Park.

➤ Déroulement du 14 juillet : Jeux l'après-midi et concert de l'Harmonie à la Chapelle Saint Martin et feu d'artifice à Villexanton

TRAVAUX

♣ Les travaux d'enfouissement des réseaux s'achèvent, que ce soit à Bonpuits où à l'entrée ouest du bourg. L'éclairage sera assuré par des lampes LED, économes en énergie, moins susceptibles de pannes et donc diminution du coût d'entretien. Les branchements pour les illuminations de Noël et les raccordements à la fibre seront réalisés très prochainement, tout comme la dépose des vieux poteaux en ciment. A noter que les travaux effectués ont déjà permis une économie de 61% de Kw/h consommés.

♣ Mi-novembre 2021, la réfection totale de la voirie de la RD 50 qui traverse Mulsans sera ré-alisée par le Conseil Départemental qui prend en charge la totalité du coût des travaux.

Le carrefour de la RD 50 avec la route de Bonpuits sera alors réaménagé afin d'améliorer la sécurité et la qualité du revêtement, dégradé par les poids lourds qui vont aux carrières. Une négociation est en cours avec les exploitants des carrières pour quantifier leur participation au financement de ces travaux.

♣ Des travaux de dérasement de certains accotements sont prévus. Le principal objectif est d'améliorer l'assainissement de la route en facilitant l'écoulement transversal des eaux et ainsi prolonger la durée de vie de la couche de roulement. Après le passage de ce matériel spécifique, les accotements sont parfaitement nivelés sans être déstabilisés



Villefrisson



Epiez

Des abribus neufs ont été installés par le Conseil Départemental à Villefrisson et Epiez, pour un meilleur confort et une meilleure sécurité des enfants

BUS NUMÉRIQUE

Le bus numérique a accueilli 12 personnes, le 12 avril 2021 pour une initiation aux nouvelles technologies, internet, smartphone et tablette.

Il s'agissait de cours particulier, compte tenu des conditions sanitaires. Particulièrement appréciés, de prochaines séances sont prévues. Les dates seront communiquées ultérieurement.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Cette année encore la cérémonie du 8 mai a été contrariée par les contraintes liées à la crise sanitaire. Le discours officiel de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des Anciens

Combattants a été lu par le maire, suivi du discours de Monsieur AVRAIN Robert, représentant les anciens combattants. L'appel aux morts, le dépôt de la gerbe et le respect de la minute de silence ont clos cette cérémonie.



ÉLECTIONS

Lors des élections des 20 et 27 juin, les votants ont scrupuleusement respecté les consignes sanitaires.

Un grand merci pour votre civisme.

Merci également à tous les volontaires, non membres du conseil municipal, qui ont tenu avec dévouement leur rôle d'assesseur.

MERCI

INCIVILITÉS



De nouveaux dépôts sauvages de déchets de carton près des conteneurs, mais également en pleine nature ont été encore constatés. Détériorations de boîte aux lettres, panneaux de signalisation sont endommagés ; un peu de civisme, s'il vous plaît.



OPÉRATION CHÈQUES CADEAUX RELANCE

Afin d'aider la reprise économique des bars et restaurants particulièrement touchés par la crise COVID, la CCBVL offrait des chèques cadeaux de 20 euros (2 chèques de 10 €).

8 personnes sur les 16 tirées au sort sont venues retirer leurs chèques dans le temps imparti, 8 nouvelles personnes de la liste complémentaire ont reçu un courrier les invitant à venir en mairie avant le 16 juillet retirer leur chèque. Nous vous attendons.

TAXE FONCIÈRE

Lors de la prochaine réception de l'avis de la taxe foncière, vous noterez une modification importante du taux de la part communale. Ceci est dû au transfert de la part départementale (qui affiche donc 0) vers la part communale. Ceci ne modifie en rien le calcul de votre taxe à payer.

Cette année le conseil municipal a voté une augmentation de 1% de la part communale ce qui représente quelques euros par foyer, largement compensé par la suppression presque totale de la taxe d'habitation. Elle rapportera 2 500 € à la commune.

CONVENTION INTERCOMMUNALE

Les communes de La Chapelle-Saint-Martin, Villexanton, Maves et Mulsans sont en concertation pour la prochaine signature d'une convention de mise en commun des moyens matériels et humains.

L'objectif est double :

- Matériel : mutualisation de matériel afin d'éviter des achats en double, tel que camion benne, nettoyeur haute pression thermique ou autres. L'usage de ce matériel sera confié à l'employé de la commune propriétaire du matériel.
- Humain : pour certains travaux il est utile d'être deux ou plus, un employé pourra être détaché temporairement dans une autre commune pour apporter son aide et son expérience.

Toutes les garanties seront prises au niveau des assurances et du centre de gestion afin que cette convention soit opérationnelle rapidement

CIRCULATION

Deux arrêtés de circulation ont été pris :

- 1) L'accès à la rue Neuve est interdite, sauf aux ayants droits dans le sens Blois-Bourg
- 2) La circulation des poids lourds de 10 tonnes et plus est interdite depuis la carrière GSM Granulats en direction de Bonpuits et Villetard, afin d'empêcher les poids lourds d'emprunter ces voies en direction de Oucques la Nouvelle et de la route de Châteaudun.



France Services Itinérant

**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

France Services Itinérant ex M.S.A.P. n'assurera pas de permanence à Mulsans du 13 août au 3 septembre, en raison des congés annuels

COUP DE POUCE PRIMO-ACCEDANTS

La Communauté de communes Beauce Val de Loire souhaite favoriser l'arrivée de nouveaux ménages faisant l'acquisition d'un logement sur le territoire. Dans ce cadre, elle apporte son soutien aux ménages sans conditions de ressources, ayant la **qualité de primo-accédants** qui font l'acquisition d'un logement ancien y compris HLM ou construisent un logement sur un terrain à bâtir, au titre de leur **résidence principale**.

Ce soutien intervient sous la forme d'une participation forfaitaire de 800 € par ménage, dans la limite de 32 dossiers pour cette année 2021.

Pour percevoir cette prime, il suffit de respecter les conditions énoncées dans la convention à signer avec la Communauté de communes (et téléchargeable sur le site internet de la Communauté de communes). Le bénéficiaire doit notamment avoir la qualité de primo-accédant et s'engager à ne pas revendre le logement acquis ou construit pendant 5 ans (sauf accidents de la vie).

La prime est versée après présentation des justificatifs à la Communauté de communes : Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) pour les constructions de logements neufs et l'attestation de l'acte notarié pour l'acquisition de logements anciens.

Pour tout renseignement, contactez Marion BROCHET, Chargée de mission Habitat (02.54.46.31.68 ou marion.brochet@grandchambord.fr).

SANTÉ DÉPISTAGE

**DÉPISTAGE
DESCANCERS**
Centre de coordination
Centre-Val de Loire

DÉPISTAGE DES CANCERS, Où en êtes-vous avec vos dépistages ?

Nous avons la chance de bénéficier de tests de dépistage GRATUITS pour le cancer du sein, le cancer colorectal et le cancer du col de l'utérus. La participation à ces dépistages est encore trop faible. Le dépistage permet de découvrir de petites tumeurs qui - grâce aux moyens thérapeutiques actuels ; guériront le plus souvent.

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Centre-Val de Loire (CRCDC) envoie des invitations pour participer aux programmes de dépistage des cancers dans la région.

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



50 à 74 ans

Tous les deux ans, les femmes âgées de 50 à 74 ans reçoivent un courrier d'invitation pour réaliser une mammographie (examen radiologique) et un examen clinique des seins chez un radiologue agréé.

Dans le cadre du programme national, les mammographies jugées normales par le premier radiologue sont revues systématiquement par un second radiologue expérimenté (permettant de détecter environ 6% des cancers du sein).

Prise en charge à 100% de l'examen (mammographie et examen clinique) par l'Assurance maladie.

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL



50 à 74 ans

Tous les deux ans, les hommes et les femmes âgés de 50 à 74 ans, sont invités par courrier à consulter leur médecin traitant. En fonction du niveau de risque pour le cancer colorectal, ce dernier remet un test de dépistage à son patient ou l'oriente vers des modalités de dépistage adaptées à sa situation.

Le dépistage organisé du cancer colorectal consiste en la réalisation d'un test de recherche de sang dans les selles. Rapide et indolore, il est à réaliser chez soi.

Prise en charge à 100% de l'analyse du test par l'Assurance maladie.

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS



25 à 65 ans

Ce dépistage est recommandé pour toutes les femmes de 25 à 65 ans (ayant eu des rapports sexuels).

Le dépistage repose sur l'analyse d'un prélèvement cervico-utérin (frottis), réalisé par un professionnel de santé (gynécologue, généraliste, sage-femme, etc.) dans les intervalles recommandés :

⊕ Tous les 3 ans entre 25 et 30 ans (après 2 tests normaux réalisés à 1 an d'intervalle)

⊕ Tous les 5 ans entre 30 et 65 ans.

Un courrier d'invitation à participer à ce dépistage est envoyé aux femmes pour lesquelles ces délais ne sont pas respectés.

Prise en charge à 100% de l'analyse du prélèvement par l'Assurance maladie sur présentation de l'invitation.

PARTICIPATION AUX DÉPISTAGES DES CANCERS 2019-2020

(Nbre de personnes dépistées / nbre de personnes invitées)

Dans votre canton de **LA BEAUCE**

Pour le dépistage organisé du cancer du sein :

53%

Pour le dépistage organisé du cancer colorectal :

38%

En Centre-Val de Loire :

58,1%

des femmes de 25 à 65 ans
font un dépistage régulièrement.
(Période 2017-2019)

PAROISSE

La commune de Mulsans fait partie du secteur paroissial de Fossé-Villerbon regroupant 12 communes : Averdon, Fossé, La Chapelle-Vendômoise, Marolles, Ménars Mulsans, Saint-Bohaire, Saint Denis sur Loire, Saint Lubin en Vergonnois, Saint Sulpice-de-Pommeray, Villebarou et Villerbon.

Le prêtre de ce secteur est le Père Louis Djoké qui réside au presbytère de Fossé. Il coordonne avec l'Équipe d'Animation Pastorale, les actions de la communauté chrétienne dans les différentes paroisses : baptême, catéchisme, profession de Foi, confirmation, mariage, obsèques. Un conseil Pastoral et un conseil Economique sont associés à leur mission.

Des laïcs assurent la catéchèse, les préparations aux sacrements, l'animation des messes, les cérémonies d'obsèques, des temps de prière.

Pour l'ensemble du secteur, une seule messe est célébrée à 10h 30, chaque dimanche à l'église de Villebarou. Pour les autres communes, une messe dominicale est célébrée dans l'église une fois par cycle de 2 ans. La prochaine messe à l'église de Mulsans sera célébré le 18 juillet 2021 à 10h 30 pour la fête de la Ste Anne, patronne de Mulsans.

Vous êtes les bienvenus !

Lorsque le Père Djoké est disponible, il célèbre une messe les mardis et vendredis à 11h 30 dans l'église de Fossé et le jeudi et vendredi à 11h 30 dans une autre église pour tout le mois. Ce sera donc Mulsans pour tout le mois de juillet. Les jours et horaires sont affichés chaque semaine près de l'entrée de l'église et consultables sur le blog de la paroisse.

Pour informations paroissiales :

- connectez-vous sur le blog : <http://paroissedefosse.over-blog.com>
- consultez le panneau d'affichage placé près de l'entrée de l'église côté nord

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - HABITAT-DEVELOPPEMENT DURABLE

La Communauté de communes Beauce Val de Loire et la Communauté de communes Grand Chambord se sont engagées depuis 2018 dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) commun. Il s'agit d'un projet territorial de développement durable d'une durée de 6 ans, qui concourt à la lutte contre le changement climatique et à l'adaptation du territoire aux impacts du changement climatique.

Les objectifs sont multiples, à savoir :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- L'adaptation du changement climatique,
- La sobriété énergétique,
- La qualité de l'air,
- Le développement d'énergies renouvelables.

Des solutions existent. C'est justement ce Plan Climat-Air-Energie Territorial qui va permettre de les identifier, les prioriser et les mettre en œuvre.

La première édition 2021 de ce Plan aura lieu sous la forme d'un « village thématique » avec différentes animations sur les thèmes de l'habitat, alimentation, mobilité, énergie, etc.

À retenir : Cet évènement est prévu le dimanche 19 septembre 2021 (dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine) sur la Commune de Saint-Dyé-sur-Loire.



Angélique LOQUINEAU, membre de la commission.

ÉCHO SPORTIF TENNIS DE TABLE

Echo Sportif Tennis de table de Mulsans

La saison 2020-2021 ayant été écourtée (2 mois), nous espérons que la nouvelle saison pourra se dérouler normalement !

Pour préparer la rentrée, une assemblée générale est prévue le mercredi 25 Août à 20h 15 à la Salle des sports.

Vous êtes tous les bienvenus, nous recrutons des compétiteurs mais aussi de simples joueurs amateurs.

Nous parlerons des conditions de reprise et d'organisation pour cette nouvelle année.

Sportivement

Le Président



État Civil:

Naissance

DURAND Lya

21/04/2021



Décès

DUMAS Michel

08/04/2021

INSCRIPTION AU REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNERABLES

Ce recensement est obligatoire et indispensable pour une intervention efficace et ciblée en cas de déclenchement des plans d'alertes et d'urgence. La municipalité propose cette inscription afin d'apporter soutien et écoute en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, crise sanitaire....) Cette inscription doit être proposée :

- aux personnes âgées de plus de 65 ans
- aux personnes âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail
- aux personnes en situation de handicap

N'hésitez pas, venez vous inscrire en mairie.



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*

UNE PRATIQUE POLLUANTE POUR L'ENVIRONNEMENT ET TOXIQUE POUR LA SANTÉ

LE SAVIEZ-VOUS ?

DÉCHETS VISÉS : tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage...

PARTICULIERS, COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES.

DES SOLUTIONS EXISTENT : compostage, broyage et paillage, bûche mulching, apport en déchèterie

ADENE
Agence de Développement et de Normalisation de l'Environnement

Les travaux de bricolage, de rénovation ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses..... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h 30 à 12h et de 14h à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



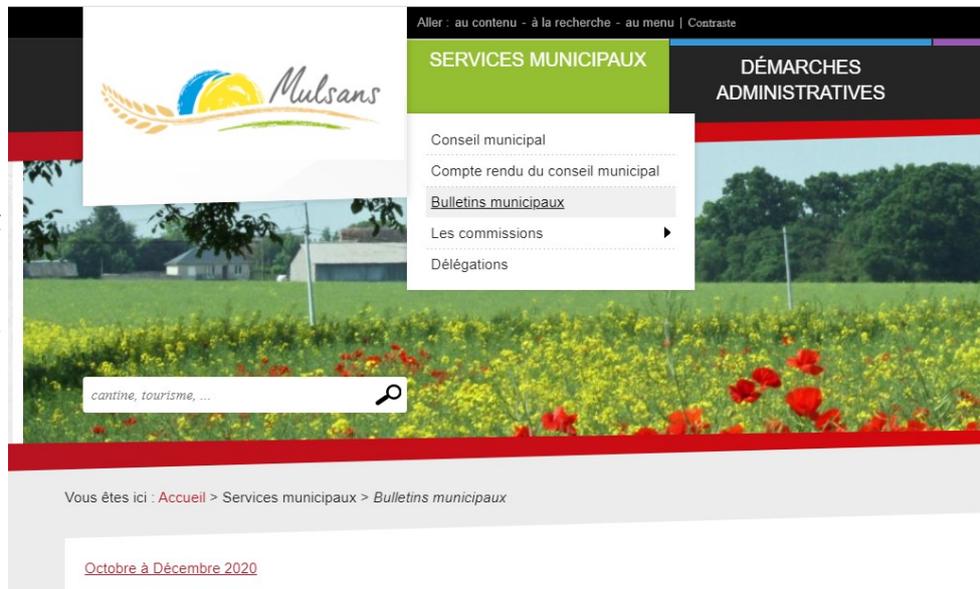
PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- ☞ 14 juillet 15h 30 jeux enfants à la Chapelle-Saint-Martin
17h 30 concert à la Chapelle-Saint Martin
23h Feu d'artifice à Villexanton
- ☞ 18 juillet Messe en l'église de Mulsans à 10h 30
- ☞ 19 septembre Pique-nique citoyen (information complémentaire à venir)

Diffusion du bulletin municipal

La demande de réception du bulletin municipal par internet en lieu et place de la diffusion « papier » a conquis vingt foyers. Il faut continuer dans ce sens, et il n'est pas trop tard pour adhérer à cette démarche écolo-économique.

Rappelons que tous les bulletins municipaux sont consultables sur le site internet de la commune <https://www.mulsans.fr>



✂

Inscription réception du Bulletin Municipal par internet

Coupon réponse à déposer ou envoyer à la mairie:

Mr Mme

Nom:Prénom:

Adresse:

Mail:@.....